

Adolphe Toulmouche, médecin hygiéniste rennais du XIX^e siècle¹

« Il ne faut pas croire que l'hygiène bien entendue ne soit destinée qu'à protéger la santé et prévenir les maladies, ce qui est déjà assez important, elle doit encore tendre à développer, améliorer et perfectionner en même temps tous les organes ou instruments de la vie, à mettre en plein exercice toutes les facultés de l'être humain ; en un mot, à le perfectionner au physique comme au moral² ».

Adolphe Toulmouche (Nantes, 1798-Rennes, 1876) est le fils d'un négociant nantais et le petit-fils d'un maître en chirurgie rennais. Après une enfance à Nantes et des études à Paris, il s'installe à Rennes en 1820. Sa thèse, publiée la même année, est dédiée à son oncle Bernard et à son cousin Lemerer, qui exercent tous deux des fonctions judiciaires dans cette ville. Son frère René, avocat, vit également un temps à Rennes avant de s'installer à Paris, où habitent également leurs frères Auguste et Émile. Sa sœur, Rose-Sophie, épouse de son côté un négociant nantais. En 1827, il se marie avec Françoise Appollonie Guérin, fille du capitaine des grenadiers au 86^e régiment Pierre Guérin. Le couple reste sans enfants³. Parmi les neveux d'Adolphe Toulmouche, deux ont eu une carrière artistique, Auguste Toulmouche qui fut peintre sous le Second Empire et Frédéric Toulmouche, compositeur. En 1825, il commence une carrière de médecin légiste auprès de la Cour d'appel de Rennes, avant de devenir, sous la monarchie de Juillet, médecin de la maison centrale de la ville. Électeur

1. Cet article est issu de notre mémoire de master, MEYNIÉL, Gwendoline, *Œuvrer pour le corps social. Entre la science et le politique, les travaux du médecin rennais Adolphe Toulmouche (Nantes, 1798-Rennes, 1876)*, dactyl., Pierre KARILA-COHEN (dir.), Université Rennes 2, 2013.

2. TOULMOUCHE, Adolphe, « La canalisation des rivières dans l'intérieur des villes, et l'ouverture de rues plus spacieuses, ont-elles une influence marquée sur la santé et sur le chiffre de mortalité des habitants ? », *Congrès scientifique de France*, Rennes, 1849, p. 341.

3. Son testament de 1858 constitue ses frères René et Émile, ainsi que sa sœur Sophie Santerre, et leurs enfants, légataires. Il exclut son frère Auguste Toulmouche, « parce qu'il a une belle fortune, un seul enfant, et qu'il n'a nul besoin de [s] a succession. ». Arch. départ. Ille-et-Vilaine, 4 E 43/36. Les mutations par décès confirment ces dispositions, après sa mort en 1876, Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 3 Q 29/1678 et celle de son épouse en 1877, *ibid.*, 3 Q 29/1682.

censitaire sous le régime de Louis-Philippe, il s'investit dans les débats de son temps, de la réforme des prisons à l'amélioration de l'hygiène urbaine. Les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* deviennent le révélateur privilégié de ses intérêts, alors que son inscription dans les réseaux administratifs de la ville va croissant. Le Second Empire lui offre l'occasion de mettre ses compétences scientifiques au service de l'administration, grâce à la commission cantonale d'hygiène publique dont il devient vice-président en 1854. Son parcours est semblable à celui des autres hygiénistes provinciaux de la période, qui se rapprochent de l'administration sous la monarchie de Juillet avant d'en devenir des auxiliaires durables sous le Second Empire. L'hygiénisme parisien est, quant à lui, organisé depuis le début du siècle autour du conseil de salubrité de Paris et du département de la Seine⁴.

L'hygiène publique est au carrefour de plusieurs disciplines : médecine, pharmacie, chimie, génie civil et militaire, administration publique, statistique et économie politique. La diversité des acteurs et de leurs domaines de compétence souligne autant l'ampleur des préoccupations hygiénistes que la spécificité des solutions envisagées. La première loi sur le travail des enfants (1841), celle sur les logements insalubres (1850), la canalisation des cours d'eau ou encore l'évacuation des eaux usées dans les villes, sont des conséquences du combat hygiéniste. Adolphe Toulmouche est qualifié de médecin hygiéniste, par ses contemporains et par la postérité, tant pour ses écrits que pour ses fonctions administratives. Il est cependant un scientifique de second rang, dont l'intégralité de la carrière se joue à Rennes, à distance des grandes facultés françaises et du centre du pouvoir. B-P. Lécuyer et E. Brian, dans leur étude sur la mortalité différentielle dans les œuvres du XIX^e siècle⁵, soulignent qu'on ignore presque tout de cet auteur. Les histoires régionales ne sont guère plus disertes. Jacques Léonard l'évoque à de nombreuses reprises, tant dans *Les médecins de l'Ouest*⁶ que dans un article sur les prisons⁷, sans jamais l'étudier spécifiquement⁸. Acteur secondaire à l'échelle nationale, il l'est également à l'échelle

4. LÉCUYER, Bernard-Pierre, « L'hygiène en France avant Pasteur », dans SALOMON-BAYET, Claire (dir.), *Pasteur et la révolution pasteurienne*, Paris, Payot, 1986, p. 67-139, p. 89-92.

5. LÉCUYER, Bernard-Pierre, BRIAN, Éric, « L'argent, la vie, la mort. Les recherches sociales de Louis-René Villermé sur la mortalité différentielle selon le revenu (1822-1830) », *Mathématiques et sciences humaines*, 149, 2000, mis en ligne le 10 février 2006, consulté le 10/12/2013.

6. LÉONARD, Jacques, *Les médecins de l'Ouest au XIX^e siècle*, 3 vol., Lille, Atelier reproduction des thèses, Lille III, 1978, CCXLVIII-1570 p., p. 655 *passim*.

7. *Id.*, « Les médecins des prisons en France au XIX^e siècle », dans Jacques-Guy PETIT (dir.), *La prison, le bagne, l'histoire*, Paris-Genève, Librairie des méridiens/Médecine et hygiène, 1984 p. 141-149.

8. Dans les papiers Jacques Léonard, numérisés par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (Universités Paris Descartes, Paris Diderot et Paris Sud), il existe cependant une fiche sur Adolphe Toulmouche, ms. papiers scientifiques de Jacques Léonard : boîtes contenant par ordre alphabétique 3 716 fiches biographiques portant sur des médecins de l'ouest de la France au XIX^e siècle. En ligne (consulté le 19/02/2014) : http://www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?cote=ms05531_1_3 & do = livre

locale, n'ayant jamais eu de charges politiques qui lui auraient donné une visibilité. En cela, il diffère radicalement de son contemporain Ange Guépin, hygiéniste mais aussi chef de file du mouvement républicain à Nantes⁹. Le dictionnaire des médecins bretons de J.-L. Avril et J. Pennec lui consacre une notice centrée sur ses activités médicales¹⁰. Sa curiosité intellectuelle, qui va de la minéralogie¹¹ à l'archéologie¹² en passant par la médecine¹³ et la météorologie¹⁴ interdit cependant d'en faire seulement un médecin hygiéniste. Héritier des Lumières dans sa vision de la science comme un tout, il est en décalage avec l'injonction contemporaine de spécialisation, suscitant la réprobation des recteurs de l'académie de Rennes, tout au long de sa carrière de professeur à l'École de médecine de la ville¹⁵. Ses travaux de médecin hygiéniste sont une source pour l'histoire, régulièrement mobilisée dans les recherches¹⁶, mais c'est surtout dans le domaine de la médecine légale¹⁷ qu'Adolphe Toulmouche agit en précurseur. Premier de sa génération à parler de pédophilie, il est abondamment cité et utilisé par ses contemporains jusqu'à la Belle Époque¹⁸. Aujourd'hui, de

9. FRAMBOURG, Guy, *Le docteur Guépin : un philanthrope et démocrate nantais. Étude de l'action et de la pensée d'un homme de 1848*, Nantes, impr. de l'Atlantique, 1964, 484 p.

10. AVRIL, Jean-Loup, PENNEC, Jos, *Les médecins bretons de la Révolution au début du xx^e siècle. Biographies médicales*, Catalogue de l'exposition itinérante « La médecine en Bretagne », Rennes, Espace des sciences, 2006, 119 p., p. 113.

11. TOULMOUCHE, Adolphe, « Essai d'une description géologique et minéralogique du département d'Ille-et-Vilaine », *Annales des mines*, série 3, n° 8, 1835, p. 337-368. Le manuscrit se trouve aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 1J746.

12. *Id.*, *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, Rennes, Ambroise Jausions, 1846, 326 p. Le testament d'A. Toulmouche (*cf.* note 3) fait état d'une collection de monnaies romaines, dont il fait don à son ami le docteur Péchot.

13. Pour un total de trente-cinq articles parus entre 1829 et 1875 dans les *Archives générales de médecine* et la *Gazette médicale de Paris*.

14. Voir notamment LOCHER, Fabien, « Le rentier et le baromètre, météorologie « savante » et météorologie « profane » au XIX^e siècle », *Ethnologie française*, n° 39, 2009/4, p. 645-653.

15. Arch. nat. France., F¹⁷ 21798, dossier d'enseignant d'Adolphe Toulmouche.

16. Par exemple, pour le « Travail sur la maison centrale », TRULLA, Benoît, *Des prisons dans la ville. La question pénitentiaire à Rennes au XIX^e siècle*, dactyl., mémoire de master, Pierre KARILA-COHEN (dir.), Université Rennes 2, 2010, et pour les « Recherches sur la ville de Rennes », GILLETTE, Floriane, *Les ouvriers rennais sous la monarchie de Juillet*, dactyl., mémoire de master, Pierre KARILA-COHEN (dir.), Université Rennes 2, 2009 ; BURGUIN, Pascal, *Une ville et ses élites au XIX^e siècle, Rennes (1815-1914), économie, société, identité*, dactyl., thèse de doctorat d'histoire, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), Université Rennes 2, 2003 ; PRIET, Christian, *Les Rennais au XIX^e siècle : recherches sur les comportements démographiques et sociaux de la Monarchie de Juillet aux débuts de la III^e République (1831-1875)*, dactyl., thèse de doctorat d'histoire, Roger DUPUY (dir.), Université Rennes 2, 1999.

17. Il publie dix-huit articles de médecine légale dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* entre 1853 et 1870.

18. Entre 1857 et 1894, ses deux articles sur les questions d'attentat aux mœurs sont repris dix-sept fois, tandis qu'en général, il est cité 147 fois pour l'ensemble de ses travaux, de 1834 à 1913 (pour les données disponibles sur Google books et Gallica en août 2013).

nombreux travaux opérant une synthèse historique sur le traitement scientifique de la maltraitance infantile mentionnent son travail¹⁹.

La dimension hygiéniste de son œuvre est intéressante à plus d'un titre. Avant même les découvertes de Pasteur, qui lui donnent une assise scientifique plus sûre²⁰, l'hygiène publique s'inscrit résolument dans la modernité, par le rapport au temps qu'elle véhicule, par les méthodes employées, par le recours à l'État. « Développement », « perfectionnement » et « amélioration », ces substantifs qui reviennent à intervalle régulier sous la plume d'Adolphe Toulmouche, comme des autres auteurs hygiénistes, soulignent une vision évolutionniste du temps, qui devient une condition de progrès. Le passé est l'occasion de mettre en perspective le présent, pour mieux inventer l'avenir. En prenant part à ces débats sur les moyens d'améliorer la bonne santé du corps social, Adolphe Toulmouche fait sienne la conception d'une temporalité porteuse de changements²¹. Le rapport au temps se double d'un rapport à l'espace, où la situation de la province est lue à l'aune de ce qui se fait ailleurs, à Paris comme en Grande-Bretagne ou aux États-Unis. La différence entre une situation idéale et ce qui se passe effectivement à Rennes conduit le médecin à proposer des modifications. Cette volonté de transformation sociale s'adresse alors aussi bien au gouvernement et à l'administration qu'aux élites socio-économiques de la ville. La notion de bien public est un second marqueur de la modernité de l'hygiénisme, rejoignant la conception de l'État comme instituteur du social qui se développe alors²². Enfin, cette modernité se lit aussi dans les méthodes scientifiques, notamment en empruntant la forme de l'enquête²³, dont la pratique témoigne, entre autres, d'une volonté de rationaliser la gestion socio-sanitaire. Les travaux hygiénistes d'Adolphe Toulmouche recouvrent un double intérêt. Ils permettent d'appréhender la manière dont un acteur singulier s'inscrit dans un mouvement qui le dépasse et de révéler le rapprochement qui s'opère entre science et politique, à travers la dénonciation de l'insalubrité et la recherche de solutions. La biographie d'Adolphe Toulmouche permet donc d'étudier, à hauteur d'homme, la circulation de l'information et des normes entre la capitale et la province sur les questions de santé publique. Comment le rapport au temps et à l'espace structure-t-il l'activité hygiéniste d'Adolphe Toulmouche ? Quels sont ses moyens d'action, pour quelle efficacité ?

19. ANCIBURE, Francis, GALAN-ANCIBURE, Marivi, *La pédophilie, comprendre pour réagir*, Paris, Dunod, 2008, 224 p., p. 63-64 ou encore MASSON, Jeffrey M., *The Assault on truth*, UntreedReads, 2012 [1984] (livre électronique).

20. LECUYER, Bernard-Pierre, « L'hygiène en France avant Pasteur... », art. cit., p. 71 sq.

21. CHARLE, Christophe, *Discordance des temps : une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011, 494 p.

22. ROSANVALLON, Pierre, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, 369 p., p. 128 sq.

23. GINZBURG, Carlo, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme indiciaire », *Le Débat*, 1980, p. 3-44.

Des pratiques scientifiques modernes

Adolphe Toulmouche est médecin de formation, quelle que soit la diversité de ses intérêts par ailleurs. Il a étudié à la faculté de Paris de 1817 à 1820, date à laquelle il a soutenu sa thèse consacrée à l'usage de l'auscultation médiante dans le diagnostic des maladies du cœur²⁴. D'emblée ce médecin, élève de Laënnec, l'inventeur du stéthoscope, se place dans la lignée des travaux que son maître a entrepris à l'hôpital Necker à partir de 1817. Son ouverture à la modernité médicale, qu'elle soit celle des pratiques ou celle des moyens thérapeutiques, persiste toute sa vie. Dès 1834, il est élu membre correspondant de l'Académie royale de médecine pour son mémoire sur les dothinentéries qui ont sévi à Rennes en 1828²⁵. Pendant ses études, il est initié par les plus grands noms médicaux à la méthode anatomo-clinique, l'*épistémè* sur laquelle le XIX^e siècle médical se fonde²⁶. L'enseignement au chevet du patient supplante les ouvrages anciens et la confrontation des symptômes et des lésions du corps malade ouvre la voie à un progrès constant de l'art de guérir. Pendant son cursus, la médecine légale et l'hygiène publique ne sont pas oubliées et lorsqu'il s'installe à Rennes il est, comme tous les docteurs en médecine de sa génération, apte à se positionner sur ces questions.

L'importance du terrain

Sous la Restauration, il n'écrit qu'un seul article, consacré à la question médicale de l'occlusion vaginale²⁷. Il faut attendre que les circonstances s'y prêtent pour le voir s'exprimer sur l'hygiène sociale dans la sphère publique. Deux événements sont ici importants : en 1830, il devient médecin de la maison centrale de la ville de Rennes et, en 1832, une épidémie de choléra frappe la France. La concomitance entre les deux événements, individuel et collectif, lui ouvre au même moment un terrain d'étude fiable et l'attention des élites. La maison centrale est un lieu où la population est connue en nombre et en condition ; cela lui permet d'appliquer l'outil statistique à la médecine, comme le fait Villermé depuis les années 1820²⁸. La connaissance chiffrée des maladies et de la mortalité permet de mesurer l'impact des préventions et des moyens curatifs.

24. TOULMOUCHE, Adolphe, *Considérations générales sur les signes diagnostiques des maladies du cœur*, thèse pour le doctorat de médecine, Paris, 1820.

25. *Id.*, « Observations et réflexions sur les dothinentéries qui ont régné épidémiquement à Rennes (département d'Ille-et-Vilaine) pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre de l'année 1828 », *Archives générales de médecine*, 1830, série 1 n°23, p. 64-102.

26. FOUCAULT, Michel, *La naissance de la clinique*, Paris, Presses universitaires de France, 2009 [1963], 215 p.

27. TOULMOUCHE, Adolphe, « Observations sur l'occlusion du vagin, suivies de réflexions sur la nature chimique du sang retenu dans ce conduit », *Archives générales de médecine*, série 1, n° 19, 1829, p. 236-242.

28. VILLERMÉ, Louis-René, *Des prisons, telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être, par rapport à l'hygiène, à la mortalité et à l'économie*, Paris, 1820.

Néanmoins, ce terrain médical sur lequel il s'exerce aurait pu demeurer confidentiel et irriguer seulement les rapports qu'il remplit à l'administration des prisons. L'épidémie de choléra marque alors un tournant. Entre 1832 et 1833, il publie mensuellement des statistiques de mortalité dans l'*Auxiliaire Breton*, qui lui fait une place pour répondre à l'anxiété de son lectorat face à une épidémie meurtrière. Cette statistique médicale a pu être liée à son rôle d'informateur de l'administration sur cette question, puisqu'il mentionne avoir été le secrétaire-rapporteur des médecins de la ville pendant cette période²⁹. Il devient alors un passeur entre les connaissances médicales et l'opinion publique. En 1833, les commissions chargées d'assainir les lieux pour limiter la propagation de l'épidémie s'étiolent en même temps que l'épidémie s'éteint, victimes de l'absence de volonté politique de les faire perdurer. Le climat reste cependant propice aux prises de position médicales dans le débat public. Le régime de Juillet est ouvert sur ces questions et le règne de Louis-Philippe voit se multiplier les revues et réunions savantes qui intègrent la dimension hygiéniste dans le champ des savoirs. La relative liberté de la presse, au moins jusque l'attentat de Fieschi de 1835, et le caractère administratif plus que politique des écrits sur l'hygiène, favorise leur diffusion dans les milieux éclairés. Dans ces conditions, Adolphe Toulmouche publie son « Travail sur la maison centrale »³⁰ dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* en 1835, inaugurant une collaboration qui ne s'achève qu'en 1870.

L'enquête

Le « Travail sur la maison centrale de Rennes », auquel s'ajoutent, en 1849, les « Recherches sur la ville de Rennes »³¹, s'appuie sur un mode de recherche et d'écriture radicalement moderne, l'enquête. Ces œuvres se caractérisent par leur rapport au terrain et à la matérialité des faits observés. Matériau de l'enquête, les conditions sanitaires sont méticuleusement décrites en utilisant des catégories d'analyses issues du néo-hippocratisme³². Dans la première enquête, il étudie l'hygiène de la maison sous cet angle. Les *circumfusa* renvoient aux questions environnementales, tels l'air, la propreté générale, les *applicata* à l'habillement, les cosmétiques, les *ingesta*, à l'alimentation, les *excreta*, aux excréments et aux bains, les *gesta* à l'exercice et au repos, et les *percepta*, au moral, aux sensations³³. Celles-ci permettent d'étudier l'homme dans son milieu et

29. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 M 212, dossier de demande de légion d'honneur d'Adolphe Toulmouche. 1860-1870.

30. TOULMOUCHE, Adolphe, « Travail historique, statistique, médical, hygiénique, et moral, sur la maison centrale de détention de la ville de Rennes », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, série 1, n° 14, 1835, p. 5-64.

31. *Id.*, « Recherches statistiques sur l'hygiène et la mortalité de la ville de Rennes », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, série 1, n° 41, 1849, p. 30-67, p. 318-329, p. 330-353.

32. LECUYER, Bernard-Pierre, « L'hygiène en France avant Pasteur... », art. cit., p. 70-71.

33. TOULMOUCHE, Adolphe, « Travail historique, statistique, médical, hygiénique, et moral, sur la maison centrale de détention de la ville de Rennes... », art. cit., p. 16-22 : 3^e partie : « Description topographique et hygiène de la maison ».

de saisir ce qui, dans ses habitudes ou son environnement, lui nuit ou lui est au contraire profitable. La nouveauté de l'hygiène n'est cependant pas dans cette réutilisation de concepts anciens, elle est dans la découverte de l'influence des milieux sociaux. En ce sens, la seconde enquête d'Adolphe Toulmouche se rapproche des considérations de ses confrères sur l'action de la pauvreté et de la richesse sur la santé. L'enquête est l'occasion pour les médecins de réutiliser leur condition professionnelle, tant d'un point de vue intellectuel que pratique³⁴. L'attention aux symptômes est ici réinvestie dans la recherche des causes environnementales de la maladie, tandis que la pratique même de la visite médicale permet d'entrer dans les quartiers les plus défavorisés et souvent les plus insalubres. Adolphe Toulmouche, en tant que médecin hygiéniste, peut donc accéder à des lieux d'où sa condition sociale pourrait l'écarter. Le décalage entre les catégories sociales et les modes de vie de l'enquêteur et des enquêtés sourd de ces écrits, qui stigmatisent le rapport à l'environnement des populations indigentes, voire laborieuses³⁵. En effet, l'hygiénisme n'est pas seulement un courant de pensée médical, il prend aussi les formes d'une observation sociale. En cela, les enquêtes hygiénistes de la période sont une ébauche de science sociale, attentives à comprendre l'homme en société³⁶. Les deux enquêtes d'Adolphe Toulmouche ont alors en commun de mêler dimension « physique » et dimension « morale ». L'amélioration des conditions sanitaires vise une meilleure cohésion sociale, gage de pacification politique. Dès le texte de présentation des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* en 1829, l'hygiénisme se présente comme une technologie sociale au service des autorités³⁷. La pratique privée de l'enquête, faite en leur nom propre par des médecins, se double alors d'une pratique publique, dans le cadre des conseils et commissions³⁸. Les deux sont à l'honneur dans la revue qui les fait dialoguer³⁹.

Un cadre commun de pensée

La circulation des enquêtes par la publication permet de constituer un cadre commun de pensée et d'expression, d'autant plus cohérent que ce sont les mêmes

34. LECLERC, Gérard, *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Le Seuil, 1979, 368 p., p. 19-20.

35. KALIFA, Dominique, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 149, 2010/3, p. 3-23.

36. FOUCAULT, Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 2010 [1966], 400 p., p. 319 sq.

37. « La médecine n'a pas seulement pour objet d'étudier et de guérir les maladies, elle a des rapports intimes avec l'organisation sociale ; quelquefois, elle aide le législateur dans la concertation des lois, souvent elle éclaire le magistrat dans leur application et toujours elle veille, avec l'administration, au maintien de la santé publique. Ainsi appliquée aux besoins de la société, cette partie de nos connaissances constitue l'hygiène publique et la médecine légale. » Extraits du texte de présentation des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1829.

38. PERRON, Michelle, *Enquêtes sur la condition ouvrière en France au XIX^e siècle. Étude, bibliographie, index*, Paris, Hachette, 1972, 105 p., p. 12.

39. LECUYER, Bernard-Pierre, « L'hygiène en France avant Pasteur... », art. cit., p. 113-115.

hommes qui peuvent s'y investir. Cela est particulièrement clair dans les cercles hygiénistes parisiens, mais cela reste vrai à l'échelle de Rennes. Adolphe Toulmouche participe ainsi à des enquêtes pour la commission cantonale de la ville⁴⁰ après avoir publié dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*. La formation d'un environnement balisé de pratique de la recherche et de présentation des résultats permet ainsi une mise en relation des savoirs plus aisée⁴¹ mais elle peut également nuire à l'innovation. Attaché à vérifier sur son propre terrain les « lois » découvertes ailleurs par des médecins hygiénistes influents, Adolphe Toulmouche tend à plaquer des explications toutes faites sur des réalités mal comprises. Ce point, souligné par des historiens contemporains⁴², explique peut-être que ses enquêtes ne soient pas les plus commentées dans le domaine scientifique de son temps, contrairement à ses expertises médico-légales qui font l'objet d'une véritable circulation savante jusque dans les années 1900⁴³. La description du terrain ne se suffit pas à elle-même, elle est confrontée à d'autres terrains, pour mieux comprendre mais aussi pour juger de l'état actuel et de ce qui reste à accomplir. L'exigence de transformation prend alors le pas sur celle de compréhension, conséquence aussi de l'ampleur du décalage socio-culturel entre l'enquêteur et les enquêtés.

Hygiène et dénonciation des archaïsmes

Les enquêtes sociales d'Adolphe Toulmouche s'inscrivent dans un genre scientifique codifié porté par les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*. Écrites sous la monarchie de Juillet et la Seconde République, ces œuvres hygiénistes témoignent des préoccupations du temps et de l'importance du libéralisme. Les hygiénistes, autour des figures de Villermé, d'Adolphe Blanqui ou encore de Benoiston de Chateauneuf, sont nombreux à adhérer au régime. Signe des temps, l'Académie des sciences morales et politiques est même restaurée par Guizot. Adolphe Toulmouche s'insère dans ce mouvement, lui qui développe dans ses récits une série de positions qui le rapprochent d'un orléanisme libéral. Dans les années 1840, le préfet souligne que, bien qu'il vote avec l'opposition de gauche,

40. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 M 35, Rennes et ses cantons. Questionnaire de la commission cantonale d'hygiène.

41. BLANCKAERT, Claude (dir.), *Le terrain des sciences humaines. Instructions et enquêtes, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1996, 404 p., introduction p. 39 : « La plupart des matières d'enquête doivent vérifier et étayer les systèmes théoriques et les « schèmes anticipatifs » qui sont censés s'y documenter ».

42. LECUYER, Bernard-Pierre, BRIAN, Éric, « L'argent, la vie, la mort... », art. cit.

43. Nous n'avons pas retrouvé d'occurrences concernant les « Recherches sur la ville de Rennes » et le « Travail sur la maison centrale » est cité seulement trois fois entre 1835 et 1893 (données Gallica et Google books en août 2013).

il n'est pas républicain. Il semble donc proche de la gauche dynastique, qui pense l'opposition au sein de la monarchie de Juillet. Sous le Second Empire, ses opinions politiques semblent être également modérées et son parcours est différent de celui d'Ange Guépin qui s'oppose au régime de Napoléon III⁴⁴. Sur la longue durée, il paraît ouvert aux idées réformatrices sans remettre en cause la forme du pouvoir. Ses œuvres lui permettent de s'inscrire dans des débats sur l'organisation sociale. À partir de situations sanitaires préoccupantes, il aborde ainsi une série d'autres problèmes qu'il estime liés.

Le rapport au temps

Le premier problème rencontré par Adolphe Toulmouche est celui du rapport au temps des populations. En effet, la conception d'une temporalité porteuse de changement ne va pas de soi. Elle implique que le présent ne soit pas considéré comme satisfaisant et qu'il puisse être amélioré⁴⁵. Adolphe Toulmouche s'inscrit dans cette optique et c'est l'une des lignes de fracture qu'il établit entre lui et les populations qui font l'objet de ses « Recherches sur la ville de Rennes » :

« Dans la ville, des habitudes profondément enracinées luttent avec ténacité contre les progrès de la civilisation. De nombreux préjugés, placés sous la protection du sentiment religieux ou poussés à l'exaltation par les réactions politiques, refusent toute transaction. Les classes moyennes n'en ont même pas encore triomphé. La médiocrité des fortunes, et surtout le manque d'esprit d'association, paralysent tous les efforts d'amélioration⁴⁶ ».

Les « habitudes profondément enracinées » s'opposent au « progrès », le présent n'étant pas marqué par l'avenir mais par le passé. Le problème tient aussi bien aux « classes » aisées de la société, qui n'ont pas « l'esprit d'association » qu'aux « classes » ouvrières et paysannes. Le problème lié est celui du défaut d'instruction, qui laisse les populations laborieuses en dehors de la temporalité des élites. Dans son « Travail sur la maison centrale », il souligne que la Bretagne comprend une forte proportion d'illettrés :

« Les recherches [...] démontrent assez dans quelle ignorance croupissent les femmes de la Basse-Bretagne, et que le peu d'éducation répandu est à peine le partage d'un très petit nombre d'hommes de la classe du peuple⁴⁷ ».

44. FRAMBOURG, Guy, *Le docteur Guépin...*, *op. cit.*, p. 566. Ange Guépin démissionne de son poste de conseiller général le 29 avril 1852, après avoir refusé de prêter serment à Louis-Napoléon Bonaparte.

45. Sur le décalage dans le rapport au temps et au changement entre les enquêteurs et les enquêtés voir KARILA-COHEN, Pierre, « Le Christ s'est arrêté à Origny », dans DEMARTINI, Anne-Emmanuelle, KALIFA, Dominique (dir.), *Imaginaire et sensibilités : études pour Alain Corbin*, Créaphis, Paris, 2005, p. 101-114.

46. TOULMOUCHE, Adolphe, « Recherches statistiques sur l'hygiène et la mortalité de la ville de Rennes », art. cit, p. 63.

47. *Id.*, « Travail historique, statistique, médical, hygiénique, et moral, sur la maison centrale de détention de la ville de Rennes... », art. cit. p. 46-47.

Cette culture populaire, pensée sur le thème du manque, a des répercussions sur les questions médicales. Au plan sanitaire, le peu de foi dans la médecine moderne est considéré par Adolphe Toulmouche comme étant l'une des causes de la mauvaise santé populaire. On retrouve ici un phénomène mis en évidence par Jacques Léonard : les médecins défendent leur rôle social avant même que la capacité à guérir de la médecine soit avérée⁴⁸. Il s'agit d'un phénomène de défense professionnelle⁴⁹ qui conduit le médecin rennais à déconsidérer le rapport à la guérison des populations :

« La confiance [des paysans] est aveugle dans quelques rebotous, les juteurs d'eaux et autres charlatans, qui ajoutent à l'exploitation de leur crédulité des pratiques superstitieuses. Ils les regardent avec une sorte de respect⁵⁰ ».

Confiance dans les « charlatans » et superstition sont autant de freins au progrès médical et sanitaire. Toulmouche ne manque pas une occasion de souligner la crédulité des populations, comme dans son enquête de 1854 pour le préfet d'Ille-et-Vilaine :

« A la campagne règne beaucoup de superstitions. Ainsi 1° les paysans croient à l'existence d'un esprit qu'ils appellent Petit Jean, auquel ils attribuent tous les malheurs qui leur arrivent, lorsqu'ils sont ivres. 2° Ils croient aussi que c'est le même esprit, auxquels ils donnent alors le nom d'éclairioir (gaz qui se dégage des marais et de la fange des étangs), qui les mène dans l'eau afin de les y noyer. 3° Ils sont convaincus qu'il y a des hommes ayant le pouvoir de jeter des maléfices sur leurs bestiaux, que d'autres sont des meneurs de loups, de rats et d'autres animaux malfaisants et c'est dans la crainte d'irriter l'un de ces hommes qu'ils donnent indistinctement à tous les pauvres qui se présentent⁵¹ ».

In fine, la situation locale est donc déconsidérée au nom d'un idéal progressiste qui amène Adolphe Toulmouche à juger archaïques les modes de vie auxquels il est confronté. D'œuvres descriptives, ses enquêtes deviennent prescriptives voire normatives.

Le rapport à l'espace

L'accusation d'archaïsme a des conséquences directes sur la manière de percevoir l'environnement des hommes. L'espace, le territoire deviennent le lieu de la cristallisation de la différence, l'insalubrité s'érigeant en frontière entre l'enquêteur et son sujet d'études. Si l'espace public peut être amélioré par l'administration, l'espace domestique reste le lieu de la différence. La question des logements insalubres s'inscrit alors au cœur des débats, hygiénistes et publics :

48. LÉONARD, Jacques, *Les médecins de l'Ouest au XIX^e siècle...*, *op. cit.*

49. En 1838, dans le cadre de la société de médecine de Rennes, Adolphe Toulmouche a adressé un questionnaire aux 41 membres correspondants de la société pour avoir des informations sur la pratique illégale de la médecine. Il en a reçu 23 réponses. La société a alors envoyé une pétition aux Chambres, en 1839. LÉONARD, Jacques, *Les médecins de l'Ouest...*, *op. cit.*, p. 770.

50. TOULMOUCHE, Adolphe, « La canalisation des rivières... », *art. cit.*, p. 350.

51. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 M 35, Questionnaire de la commission cantonale d'hygiène de Rennes, 1854.

« Avant de songer au luxe et aux embellissements [des villes], il faudrait aviser à rendre meilleure la condition des classes ouvrières. Serait-il plus difficile, également, de construire pour elles, en vue d'une bonne hygiène, des habitations ou quartiers plus salubres ? Ces bâtiments, loués à un prix raisonnable, ne seraient-ils pas, pour le moins, aussi utiles que le percement d'un chemin ou d'une rue dans l'intérêt d'un faubourg, ou que l'édification d'un monument de luxe ? On bâtit pour la classe aisée et jamais pour la classe ouvrière, qui cependant aurait besoin d'être convenablement logée⁵² ».

Cette prise de position, en 1849, fait écho aux travaux de Villermé et de Parent-Duchâtelet sur la mortalité différentielle⁵³. L'épidémie de choléra, plus meurtrière pour les habitants de misérables habitations ouvrières, a mis en évidence le rôle du mal logement dans la maladie. En 1849, c'est donc un lieu commun hygiéniste de défendre la salubrité des habitations, mais qui a un écho particulier alors que l'on débat en France d'une loi sur les logements insalubres, dont une version édulcorée est votée le 13 avril 1850⁵⁴.

Une critique sociale et morale

L'hygiène publique ne se limite pas aux conditions matérielles, elle vise également une amélioration morale. Cortambert la range d'ailleurs dans les sciences physico-morales avec la géographie et la statistique⁵⁵. La citation mise en exergue prend alors tout son sens : il ne s'agit pas uniquement d'améliorer une situation sanitaire, mais bel et bien de régénérer l'ensemble du corps social, c'est-à-dire trouver une place pour chacun dans la société. Adolphe Toulmouche se positionne alors de manière concurrentielle vis-à-vis de l'Église. La critique est fréquente, et elle se lit dès le « Travail sur la maison centrale » :

« Il faudrait y joindre une sorte d'éducation morale, des récompenses, et que les livres que cette instruction imparfaite met à même de lire, fussent à la fois utiles et propres à capter l'intérêt, au lieu d'être seulement de sèche dévotion ou d'histoires de saints, qui n'apprennent rien, ne parlent nullement au cœur, et sont cependant les seuls dont la lecture soit permise dans la maison⁵⁶ ».

52. TOULMOUCHE, Adolphe, « La canalisation des rivières... », art. cit., p. 346.

53. VILLERMÉ, Louis-René, *De la mortalité dans les divers quartiers de Paris*, Paris, 1830, BENOISTON de CHATEAUNEUF, Louis-François, « De la durée de vie chez le riche et le pauvre », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1830, p. 5 sq.

54. BOURILLON, Florence, « La loi du 13 avril 1850 ou lorsque la Seconde République invente le logement insalubre », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 20-21, 2000 ; FJALKOW, Yankel, « La notion d'insalubrité. Un processus de rationalisation, 1850-1902 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 20-21, 2000.

55. BROC, Numa, « Eugène Cortambert et la « Place de la géographie dans la classification des connaissances humaines » (1852) », *Revue d'histoire des sciences*, n° 29, 1979/4, p. 337-345.

56. TOULMOUCHE, Adolphe, « Travail historique, statistique, médical, hygiénique, et moral, sur la maison centrale de détention de la ville de Rennes... », art. cit., p. 50-51.

Cette critique apparaît plus claire encore dans une lettre à Guépin de décembre 1834 :

« Les hommes les plus avancés de Rennes pensent avec moi que le vieux catholicisme encore si avancé dans la Bretagne est le principal obstacle à la propagation des lumières, et que le rôle admirable qu'il a primitivement rempli est terminé ; que tout vermoulu et sans sève, il ne peut plus rien pour le bonheur des masses cramponné qu'il est toujours aux dogmes du passé. »⁵⁷

Cependant, il ne s'agit nullement de se priver de la force de cohésion de l'Église et de son impact sur les hommes, d'autant que la Bretagne est une région catholique :

« L'Église française ne reste pas moins le seul levier auquel nous puissions avoir recours pour lutter contre l'influence cléricale sur ces pays et réagir sur les masses car les croyances politiques sont sans prise sur elle⁵⁸ ».

Le progressisme d'Adolphe Toulmouche, qui au nom de la bonne santé du corps social, pourfend l'insalubrité de l'habitat aussi bien que l'illettrisme populaire, n'empêche pas son auteur de défendre des convictions plus conservatrices. En insistant sur le fait que « les croyances politiques sont sans prise sur [la masse] », il prend ses distances avec la gauche républicaine. C'est dans cette optique paternaliste que peut se comprendre sa vision de la famille. Il s'agit de trouver à chacun une place dans la société pour la stabiliser et la pérenniser. Il défend ainsi dans ses recherches sur la ville de Rennes, telles qu'il les présente au Congrès scientifique de France qui s'est tenu à Rennes en 1849, une certaine conception de la famille qui est moins visible dans la version des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* publiée la même année. Les deux versions de ce même travail diffèrent cependant plus dans le ton que dans les conclusions, les mêmes informations étant à la base du travail. En confrontant l'idéal de la famille bourgeoise aux réalités populaires, il en vient à critiquer les effets délétères des bas salaires sur la cellule familiale :

« La société doit protection et aide à la moindre de ses créatures. Elle doit donc chercher à améliorer la condition si malheureuse du sexe le plus faible, si elle veut resserrer les liens de la famille, que le besoin ou la misère tendent toujours à relâcher. C'est entre ses mains un puissant moyen de moralisation et d'ordre⁵⁹ ».

Les femmes, confrontées à une obligation de travailler souvent épuisante, perçoivent de trop faibles salaires pour limiter l'ampleur prise par le travail salarié dans la vie quotidienne. Ces faibles revenus féminins, tandis que les hommes gagnent trop peu pour assumer les charges financières de leur famille, sont un obstacle à l'éducation des enfants :

« Les [enfants des pauvres] tombant de la sorte à la charge du bureau de bienfaisance ou à la charge des particuliers charitables, il en résulte pour la société une véritable

57. Biblio. mun. Nantes, ms. 2940, lettre d'Adolphe Toulmouche à Ange Guépin, décembre 1834

58. *Ibid.*, ms. 2940.

59. TOULMOUCHE, Adolphe, « La canalisation des rivières... », art. cit., p. 343.

immoralité, et pour les travailleurs pères de famille une condition blessante pour leur amour-propre ou leur dignité d'homme⁶⁰ ».

Dans sa pratique de médecin en clientèle et de médecin des prisons, Adolphe Toulmouche s'est donc trouvé confronté à la misère de larges franges de la population rennaise et a choisi de s'engager pour le progrès social. En soulignant l'archaïsme de la Bretagne, Adolphe Toulmouche soutient la distance centre-périphérie qui oppose Paris à la province, la ville à la campagne, les élites aux classes laborieuses et qui suppose l'alignement des périphéries sur le centre du pouvoir. Une fois le diagnostic réalisé, il s'agit pour Adolphe Toulmouche de se positionner en auxiliaire des administrations susceptibles d'intervenir pour favoriser la modernité.

L'hygiéniste et l'administration

Adolphe Toulmouche s'est rapproché de l'administration pour des questions d'hygiène dans deux circonstances : en tant que médecin de la maison centrale et comme membre de la commission cantonale d'hygiène de Rennes. Ses activités au service de l'administration permettent d'appréhender son impact dans une éventuelle transformation sociale. Elles mettent en jeu le rapport du centre et de la périphérie, aussi bien dans l'espace des idées – car le rapport au centre est aussi le rapport à l'idéal – que dans l'espace administratif centralisé.

La maison centrale de Rennes

Dans le « Travail sur la maison centrale », les relations centre-périphérie, archaïsme et modernité, ne voient pas s'opposer Paris et la province mais les États-Unis et la France, les premiers ayant un modèle de système carcéral considéré comme efficace, ce qui n'est pas le cas de la seconde. L'amendement des prisonniers passe donc avant tout par la réforme de l'organisation pénitentiaire française. Adolphe Toulmouche fait deux sortes de propositions : des propositions immédiatement applicables à Rennes, en l'état actuel de la maison centrale, et des propositions plus générales sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre. Les réformes idéales seraient celles susceptibles d'accroître la moralité des condamnés, c'est-à-dire leur respect des normes sociales. Toulmouche se montre ici un fervent partisan de l'amendement des prisonniers, en soulignant avec les autres philanthropes de la seconde génération que c'est la solution la plus efficace à la récidive⁶¹. Dans la lignée des réflexions américaines sur la réforme du système carcéral, Toulmouche étudie donc l'utilité

60. *Id.*, *ibid.*, p. 344.

61. PETIT, Jacques-Guy, « L'amendement ou l'entreprise de réforme morale des prisonniers en France au XIX^e siècle », *Déviance et société*, n° 6, 1982/4, p. 331-351.

du règne du silence et de l'emprisonnement cellulaire. L'enjeu est de trouver un système qui reprendrait les éléments américains les plus facilement transposables en France et d'espérer ainsi atteindre leur faible taux de récidive :

« Si le régime pénitentiaire des États-Unis d'Amérique n'est pas praticable dans les maisons centrales de France, on pourrait au moins y séparer les enfants des adultes ; isoler, autant que possible la nuit, dans les nouvelles qu'on pourra bâtir, les détenus les uns des autres ; et dans celles actuelles, faire observer dans les dortoirs et les ateliers un silence absolu, excepté dans ces derniers pour ce qui a rapport au métier. Le difficile est d'empêcher les détenus de se parler, de se corrompre les uns les autres, lorsqu'ils sont réunis dans les cours et les préaux aux heures de récréation⁶² ».

Le silence l'emporte donc sur l'enfermement cellulaire, dans le but avoué d'empêcher toute « contagion » morale. Pour autant, les bâtiments des maisons centrales, clairement inadaptés à l'enfermement cellulaire, peuvent-ils réellement permettre le silence ? Benoît Trulla, dans son travail sur les prisons à Rennes dans la première moitié du XIX^e siècle⁶³, souligne que la loi Gasparin imposant le silence, votée en 1839, était appliquée à la maison centrale grâce à quelques gardiens seulement. Leur nombre était trop faible pour qu'ils puissent vérifier si elle était respectée. Toulmouche d'ailleurs, lorsqu'il propose la solution du silence, se montre conscient qu'en l'état actuel de la maison centrale elle serait difficile à appliquer. Il propose alors de réduire le pécule laissé aux détenus, lesquels l'utilisent pour améliorer leur quotidien alimentaire, et de disposer de cette somme pour engager des gardiens supplémentaires. Le nœud du problème de la réforme pénitentiaire, c'est en effet le coût des changements. Le docteur Toulmouche prend donc soin d'assortir chacune de ses propositions de considérations sur les manières d'obtenir les fonds nécessaires pour les réaliser. Le mémoire se termine d'ailleurs sur des propos financiers :

« M. Diey pense que, malgré que les prix de la main-d'œuvre soient quatre fois moins considérables en France qu'aux États-Unis d'Amérique, on finira par créer un système d'amortissement propre à couvrir plus tard toutes les dépenses des prisons centrales. [...] En sorte que le système actuel des maisons centrales mieux tenu et mieux appliqué, pourra sauver de la corruption, autant que celui des Américains, sera plus en rapport que ce dernier avec nos mœurs, notre législation, et n'y prendra que ce qu'il y aura d'applicable et de propre à perfectionner⁶⁴ ».

La réforme des prisons passe donc pour Adolphe Toulmouche par l'amélioration du système existant, notamment en séparant les enfants des adultes et les récidivistes de ceux qui commettent un délit ou un crime pour la première fois, en continuant à

62. TOULMOUCHE, Adolphe, « Travail historique, statistique, médical, hygiénique, et moral, sur la maison centrale de détention de la ville de Rennes... », art. cit., p. 51-52.

63. TRULLA, Benoît, *Des prisons dans la ville...*, op. cit., p. 130 sq.

64. TOULMOUCHE, Adolphe, « Travail historique, statistique, médical, hygiénique, et moral, sur la maison centrale de détention de la ville de Rennes... », art. cit., p. 64.

les faire travailler, mais surtout en interdisant toute communication entre les détenus. Ses conceptions s'intègrent donc dans les revendications globales de la science pénitentiaire des années 1820-1840. Le rapport du directeur de la maison centrale au préfet du 12 avril 1840 est cependant éclairant sur l'inefficacité de la loi Gasparin :

« Les lits se touchent et les hommes [sont] assez rapprochés pour pouvoir braver la surveillance la plus active et souffler, pendant le sommeil des prévôts, leurs pernicious conseils dans le cœur de ceux qui couchent près d'eux⁶⁵ ».

La réforme morale n'était donc pas acquise par la seule interdiction faite aux détenus de communiquer ni par l'obligation de travailler au sein de la maison centrale et le problème de la récidive restait entier à la fin de la monarchie de Juillet. Le Second Empire, confronté au même problème, fait le choix de la déportation des criminels réputés incorrigibles. La peur de la récidive a donc bien trouvé un écho dans les politiques publiques, mais la volonté de régénération des prisonniers s'est heurtée à des questions morales, notamment la volonté de ne pas favoriser la récidive par des conditions de vie supérieures à celles des classes populaires et à des questions financières, puisque les bâtiments de la maison centrale, bien qu'insalubres, coûtaient trop cher à rénover ou à reconstruire. Il faut attendre la fin du Second Empire pour qu'une nouvelle prison des femmes soit construite, sur les plans de l'architecte Alfred-Nicolas Normand, au sud de la gare. L'exemple de la réforme des prisons montre le rapprochement entre les prises de position des réformateurs sociaux et l'évolution de la législation.

D'un point de vue médical, la situation dans la maison centrale a effectivement progressé dans les années 1830. D'un point de vue moral, le médecin n'a pas pu aller au-delà du domaine de la responsabilité médicale. En 1834, le préfet dresse une notice sur Adolphe Toulmouche, en qualité de médecin de la maison centrale, en notant qu'il s'occupe trop « de ce qui ne regard [e] que l'administration⁶⁶ ». On touche ici au cœur du problème de l'hygiénisme, qui postule que la compétence scientifique donne le droit de proposer des solutions à des problèmes administratifs et politiques. Or la compétence scientifique est seulement l'un des fondements possibles de l'action publique, et probablement le moindre. On peut penser que la publication de ce « Travail sur la maison centrale » visait donc aussi à investir le champ de la réflexion scientifique puisque l'activité administrative, la seule à même d'améliorer le sort des condamnés, lui était refusée. L'enquête rendue publique a donc pour fonction d'investir le débat sur la réforme des prisons et d'ainsi participer à l'élaboration d'un consensus politico-scientifique sur la meilleure réforme possible.

65. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Y 97, rapport du directeur de la maison centrale au préfet du 12 avril 1840, cité par TRULLA, Benoît, *Des prisons dans la ville...*, *op. cit.*, p. 133.

66. Arch. nat. France, F¹⁶368, Maison centrale : notice du préfet sur la manière dont les employés ont fait leur service pour le premier semestre 1834, cité par TRULLA, Benoît, *Des prisons dans la ville...*, *op. cit.*, p. 182.

Les commissions d'hygiène

Les commissions d'hygiène se sont imposées tardivement dans le paysage français. Il y a un net décalage entre l'activisme des hygiénistes sous la monarchie de Juillet et la réception effective de leurs revendications sous la Seconde République. Il faut attendre l'instauration du Second Empire pour qu'un réseau de commissions permanentes d'hygiène publique se stabilise à l'échelle nationale. Ces commissions sont hiérarchisées, sur le modèle de l'administration territoriale. Elles empruntent d'ailleurs les voies préfectorales pour communiquer leurs rapports. À l'échelon supérieur, se trouve un conseil central, à Paris, qui centralise les informations transmises par les commissions départementales, lesquelles écrivent leurs comptes rendus à partir des observations de terrain produites par les commissions cantonales. Le résultat de ces travaux, à l'échelle nationale, est plutôt mitigé. L'immense majorité des commissions départementales, censées produire un rapport annuel, ne le font pas ; certaines n'envoyant même jamais de rapport⁶⁷. On peut saisir les difficultés rencontrées, à l'échelle de Rennes, en étudiant la manière dont les informations circulaient entre la commission et le préfet. Ainsi, il faut attendre 1853-1854 pour qu'un questionnaire soit transmis par le préfet Combe-Sieyès à l'ensemble des commissions cantonales de son département. Si les questionnaires sont bel et bien remplis, il semblerait cependant qu'aucune synthèse ne soit parvenue jusqu'au conseil parisien. Pourtant, l'activité de la commission cantonale de Rennes, dont Adolphe Toulmouche était vice-président, était importante et à côté des nombreux travaux rédigés par ses membres⁶⁸, on trouve même des recherches sur l'hygiène de la ville de Rennes qui en font la synthèse. Ce travail aurait dû être publié avec l'aide conjointe du conseil départemental et de la municipalité mais, en 1855 encore, Adolphe Toulmouche rappelle au maire que les fonds n'ont toujours pas été débloqués par la ville, bien qu'ils aient été votés⁶⁹.

La commission cantonale d'hygiène de Rennes garde donc un rôle essentiellement consultatif, sans avoir d'impact directement quantifiable sur la transformation de la ville de Rennes. À cet égard, les commissions jouent plus un rôle d'information du pouvoir central, sur les conditions sanitaires des différents départements, qu'un rôle de modification de l'environnement. L'importance des publications sur les questions d'hygiène publique sous la Restauration et la monarchie de Juillet a donc permis une prise de conscience politique et Adolphe Toulmouche, à l'échelle de Rennes, y a participé. Même s'il est difficile de déterminer son influence, l'amélioration sanitaire de la ville est évidente au cours de la

67. Arch. nat. France, F⁸ 168, Hygiène et salubrité publiques, instructions sur les attributions des conseils d'hygiène publique et de salubrité par le Comité consultatif d'hygiène publique, 1851.

68. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 M 35. Dans les réponses au questionnaire du préfet en 1854, Adolphe Toulmouche mentionne une dizaine de mémoires produits par la commission cantonale d'hygiène.

69. Arch. mun. Rennes, I89, Hygiène, lettre d'Adolphe Toulmouche au maire de Rennes, 2 janvier 1855.

période⁷⁰. La canalisation de la Vilaine dans les années 1840-1850, l'arrivée du chemin de fer et la construction de nouvelles rues dans la ville basse ont permis un réel progrès.

Auteur d'ouvrages scientifiques, Adolphe Toulmouche a finalement acquis un rôle social dans la ville de Rennes, en qualité d'auxiliaire de l'administration sur les questions sanitaires. Les évolutions urbaines sont cependant le fruit d'un travail de fond, engagé par de nombreux acteurs et Toulmouche n'était que l'un d'entre eux. Il participe à cette évolution des sensibilités au XIX^e siècle, qui conduit à refuser les anciennes manières de faire et l'organisation insalubre de la ville⁷¹. La modernité scientifique de l'observation de terrain, appliquée aux hommes et qui invente les sciences sociales, a alors rejoint la modernité d'un État de plus en plus préoccupé de connaître les territoires et les hommes sous son autorité afin de pouvoir transformer rationnellement la société. Il s'agit de pouvoir gommer progressivement les aberrations, sanitaires mais pas seulement, héritées du passé. En écrivant dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, Adolphe Toulmouche s'est engagé pour cette modernité gestionnaire, qui prend acte du bouleversement induit par les révolutions économiques, sociales et politiques et qui dirige désormais le regard vers un avenir que les hommes doivent construire eux-mêmes. Son parcours est donc proche de celui des autres hygiénistes. Cependant, il n'a jamais été élu, ce qui lui aurait pourtant permis d'accroître la portée de ses prises de positions. Il a donc fait des choix différents de ceux de certains de ses collègues à l'école de médecine, qui ont embrassé la carrière politique municipale. Ses convictions politiques, pour être de gauche, ne l'ont semble-t-il pas conduit au républicanisme, contrairement à Ange Guépin. Préoccupé essentiellement de questions scientifiques, il n'a pas non plus bénéficié de l'aura procurée par l'appartenance à une faculté ou au conseil parisien de salubrité, comme ce fut le cas de Villermé, de Parent-Duchâtelet et pour la génération suivante de Tardieu. Il appartient néanmoins à cette « élite observationnelle »⁷² et la circulation de ses travaux montre que ceux-ci n'étaient pas sans intérêt pour les contemporains. À partir du Second Empire, il s'engage sur une nouvelle voie. Délaissant dans ses publications l'hygiène publique, qui l'occupe dans la commission cantonale de Rennes, il se tourne vers la médecine légale. Ses études sur la violence sexuelle en général et sur la pédophilie en particulier témoignent de sa capacité constante à innover et à influencer sur les perceptions de ses contemporains.

Gwendoline MEYNIEL

master 2 d'histoire, Université Rennes 2

70. MERRIEN, François-Xavier, *La bataille des eaux. L'hygiène à Rennes au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1994, 164 p.. Voir particulièrement la deuxième partie, p. 59-97. Dans cet ouvrage, l'auteur souligne le rôle hygiéniste d'Adolphe Toulmouche, p. 67-71.

71. CORBIN, Alain, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Flammarion, 2008 [1982]. Notamment la deuxième partie : purifier l'espace public, p. 133-201.

72. LECLERC, Gérard, *L'observation de l'homme...*, *op. cit.*, p. 24.

RESUMÉ

Après un doctorat à Paris, Adolphe Toulmouche (1798-1876) s'installe à Rennes, en 1820. De médecin en clientèle sous la Restauration il devient médecin hygiéniste, sous la monarchie de Juillet. Médecin de la maison centrale dès 1830, l'épidémie de choléra de 1832 lui donne l'occasion de s'exprimer dans la sphère publique sur les questions d'hygiène. Il publie alors des enquêtes dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, avant de devenir vice-président de la commission cantonale d'hygiène de Rennes sous le Second Empire. Cette dimension hygiéniste de son œuvre est structurée par le rapport à la modernité, celle d'une science de l'homme qui s'invente alors, celle de son propre rapport au temps, orienté vers l'avenir et celle d'un État qui souhaite gérer rationnellement la société. Dans ses œuvres, le rapport au temps se double d'un rapport à l'espace, jouant sur une opposition centre-périphérie qui met en scène un rapport à l'idéal. L'observation de l'homme est alors ambivalente entre un mode descriptif de type scientifique et un mode normatif, orienté vers la gestion de la déviance.